

Nom commercial : Eleco ® G 641

Version : 2 / FR

Date de révision: 18.04.2017

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 06.07.2022

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Eleco ® G 641

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisations identifiées**

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
PC1	Adhésifs, produits d'étanchéité

#### **Utilisations déconseillées**

SU21	Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)
------	---

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/Fournisseur**

Eleco Panacol-EFD  
125 Avenue Louis Roche Z.A des Basses Noels  
92238 GENNEVILLIERS Cedex  
No. de téléphone 01.47.92.41.80  
No. Fax 01.47.92.22.72  
Adresse email de la personne responsable pour cette FDS eleco@eleco-panacol.fr

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Orfila tel:01.45.42.59.59

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 1 H410
Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Attention

#### **Mentions de danger**

H410

Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

Nom commercial : Eleco ® G 641

Version : 2 / FR

Date de révision: 18.04.2017

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 06.07.2022

terme.

**Conseils de prudence \*\*\***

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P391

Recueillir le produit répandu.

P501.A

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**2.3. Autres dangers**

Pas de dangers particuliers à mentionner.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****Caractérisation chimique**

Elecotit G 641

**Composants dangereux****Zinc oxide**

No. CAS	1314-13-2
No. EINECS	215-222-5
Numéro d'enregistrement	01-2119463881-32
Concentration	>= 50 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Aquatic Acute 1 H400 Aquatic Chronic 1 H410

**Dimethicone**

No. CAS	9006-65-9
Concentration	>= 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Eye Irrit. 2 H319

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

**En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

**En cas d'ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

**Protéger les secouristes**

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun symptôme connu à ce jour.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers**

Nom commercial : Eleco ® G 641

Version : 2 / FR

Date de révision: 18.04.2017

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 06.07.2022

## nécessaires

### Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ça peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Mousse, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone

#### Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

#### Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussières.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement. Eliminer selon les réglementations en vigueur.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

#### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure particulière nécessaire.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

#### Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

#### Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10

Des liquides combustibles

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Nom commercial : Eleco ® G 641

Version : 2 / FR

Date de révision: 18.04.2017

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 06.07.2022

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Observer les précautions indiquées sur TDS.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

#### Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs

#### Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation Contact de courte durée avec les mains

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant  $\geq$  0,4 mm

Temps de pénétration > 480 min

#### Protection des yeux

Lunettes de protection

#### Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Etat** liquide

**Couleur** gris

**Odeur** caractéristique

#### La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

#### valeur pH

Remarque non déterminé

#### Point de fusion

Remarque non déterminé

#### Point de congélation

Remarque non déterminé

#### point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

#### Point d'éclair

Valeur > 100 °C

#### Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

#### inflammabilité (solide, gaz)

non déterminé

Nom commercial : Eleco ® G 641

Version : 2 / FR

Date de révision: 18.04.2017

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 06.07.2022

**limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité**

Remarque non déterminé

**Pression de vapeur**

Remarque non déterminé

**Densité de vapeur**

Remarque non déterminé

**Densité**

Valeur	2,6	g/cm <sup>3</sup>
température	25	°C

**Hydrosolubilité**

Remarque non déterminé

**solubilité(s)**

Remarque non déterminé

**coefficient de partage: n-octanol/eau**

Remarque non déterminé

**Température d'inflammabilité**

Remarque non déterminé

**température de décomposition**

Remarque non déterminé

**Viscosité**

Remarque non déterminé

**propriétés explosives**

évaluation non déterminé

**Propriétés comburantes**

Remarque non déterminé

**9.2. Autres informations****Autres données**

Aucun(e) n'est connu(e).

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Pas de réaction dangereuse connue.

**10.5. Matières incompatibles**

Aucuns connus.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Nom commercial : Eleco ® G 641

Version : 2 / FR

Date de révision: 18.04.2017

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 06.07.2022

**Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque non déterminé

**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****Silicon Dioxide, Synthetic Crystalline Free**

Espèces	rat	
DL50	> 5000	mg/kg

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

Remarque non déterminé

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)****Silicon Dioxide, Synthetic Crystalline Free**

Espèces	lapin	
DL50	> 5000	

**Toxicité aiguë par inhalation**

Remarque non déterminé

**Corrosion/irritation cutanée**

Remarque non déterminé

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Remarque non déterminé

**sensibilisation**

Remarque non déterminé

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée**

Remarque non déterminé

**Mutagénicité**

Remarque non déterminé

**Toxicité pour la reproduction**

Remarque non déterminé

**Cancérogénicité**

Remarque non déterminé

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

Remarque non déterminé

**Autres données**

Absence de données toxicologiques.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité****Indications générales**

non déterminé

**Toxicité pour les poissons (Composants)****Silicon Dioxide, Synthetic Crystalline Free**

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)	
CL 50	> 10000	mg/l
Durée d'exposition	96 h	
méthode	OCDE 203	

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****Silicon Dioxide, Synthetic Crystalline Free**

# Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006



Nom commercial : Eleco ® G 641

Version : 2 / FR

Date de révision: 18.04.2017

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 06.07.2022

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 1000		mg/l
Durée d'exposition méthode	24 h		
	OCDE 202		

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Indications générales

non déterminé

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### Indications générales

non déterminé

### coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

## 12.4. Mobilité dans le sol

### Indications générales

non déterminé

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Indications générales

non déterminé

## 12.6. Autres effets néfastes

### Indications générales

non déterminé

### Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Code de déchets CEE 08 04 09\* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

#### Emballages contaminés

Code de déchets CEE 15 01 10\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport \*\*\*

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006



Nom commercial : Eleco ® G 641

Version : 2 / FR

remplace la version : 1 / FR

Date de révision: 18.04.2017

Date d'impression 06.07.2022

	<b>Transport terrestre ADR/RID ***</b>	<b>Transport maritime IMDG/GGVSee ***</b>	<b>Transport aérien ***</b>
Code de restrictions en tunnels	-		
EmS		F-A, S-F	
<b>14.1. Numéro ONU</b>	3082	3082	3082
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Zinc oxide)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Zinc oxide)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Zinc oxide)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III	III	III
Remarque	Le produit n'est pas concerné par la réglementation ADR si la quantité à envoyer est limitée à 5 l / 5 kg (DS 375)	Le produit peut être transporté conformément aux dispositions du Code IMDG, paragraphe 2.10.2.7 s'il est emballé en quantités limitées ne dépassant pas les 5 l / 5 kg .	Le produit n'est pas concerné par les autres dispositions des réglementations IATA si la quantité à envoyer est limitée à 5 l / 5 kg (Disposition particulière A197)
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin 	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### COV

COV (CE) 0 % 0 g/l

#### Autres informations

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire IECSC.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

Nom commercial : Eleco ® G 641

Version : 2 / FR

Date de révision: 18.04.2017

remplace la version : 1 / FR

Date d'impression 06.07.2022

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **mentions de danger H-de la rubrique 3**

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### **catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2

### **Service établissant fiche de données de sécurité**

Department product safety

### **Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.